

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2014

**PRESENTS** : M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, GERBAUD, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX

**ABSENTS** : Mr ROULLEAU

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Christelle CAIGNON a été désignée secrétaire de séance.

## **1 – DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET COMMUNAL** (055-14)

Afin d'ajuster les inscriptions budgétaires, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative N°1 du budget communal. Cette décision s'équilibre comme suit :

- Section de fonctionnement : + 5260 €
- Section d'investissement : - 81 000 €

Le contenu complet de cette délibération est librement consultable en mairie.

Le conseil a décidé de faire réaliser la peinture des ouvertures extérieures de l'église ainsi que celle des volets de la façade du café.

## **2 – INFORMATION SUR LES PIECES DU DOSSIER DU LOTISSEMENT DES ACACIAS, AVANT LE DEPOT DU PERMIS D'AMENAGER**

Mr le Maire informe le conseil que plusieurs réunions ont eu lieu en mairie, pour modifier le plan de composition du lotissement des Acacias afin de tenir compte des observations des élus et établir un règlement avec l'architecte. Ce plan ainsi que le règlement ont été présentés aux conseillers municipaux. Une petite rectification de l'article 11 du règlement sera à apporter en ce qui concerne les clôtures situées en limites séparatives. Le dépôt du dossier de demande de permis d'aménager pourra être ensuite envisagé fin juillet, avant les congés.

## **3 – FIXATION D'UN TARIF POUR UN CONCERT AU FOYER RURAL** (056-14)

L'association les Feux de l'été qui a déjà organisé un concert au Foyer Rural de Monsireigne, le 18 janvier dernier, redemande les salles pour un autre concert le 29 novembre prochain. Le tarif que le conseil avait fixé pour la première location était identique aux tarifs des associations locales, soit pour une boum ou soirées disco 122 € pour les deux salles + 31 € de scène. Le conseil décide d'appliquer le même tarif pour le concert du 29 novembre. Cette association est en lien très étroit avec le club de football : la JFSM (la Jeune France Saint-Prouant-Monsireigne)

### **INFORMATIONS**

La salle N°1 est mise à disposition gratuitement (comme le font les communes de Pouzauges et de Montournais) pour les séances de zumba dont l'animatrice fait partie d'une association Pouzaugeaise. Il en est de même pour les cours de gymnastique du lundi matin dont le professeur est indépendant.

## **4 - MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTER LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT** (057-14)

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, décide de prendre cette motion guidée par le seul intérêt général, demandant le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat et l'arrêt immédiat des transferts de charges.

## 5 – INFORMATIONS DIVERSES

1 – SECHE-MAINS POUR EQUIPER LES BATIMENTS MUNICIPAUX : L'employé communal a interpellé la mairie sur la consommation de papier essuie-mains aux salles. Ce papier coûte cher et l'aspect écologique est à prendre en compte puisque le papier part directement à la poubelle. Des distributeurs sont à disposition du public au Foyer Rural (1), à la salle de sports (3) et au Foyer de Jeunes (1). Une solution possible serait le sèche-mains électriques auquel il faut rajouter au prix de l'investissement, la consommation électrique.

Pour une réflexion plus approfondie et avant de prendre une décision, le Maire propose aux élus, de regarder ce qui se fait dans d'autres lieux publics en notant les références des appareils les plus efficaces.

2 – RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE COMMUNAL : Après avoir examiné 36 candidatures et assuré quatre entretiens individuels, Mrs BOCQUIER, CHATEIGNER et GABORIT ont décidé de retenir la candidature de Mr Sébastien SIMON, domicilié à St Mars- la-Réorthe. Cette personne avait le meilleur profil (surtout au niveau des compétences attendues) puisqu'il exerce la fonction d'ouvrier paysagiste au sein d'une entreprise depuis 15 ans.

3 – GARDERIE PERISCOLAIRE : Mme Anne GODREAU a présenté succinctement le bilan de l'assemblée générale de Calypso qui a eu lieu le 13 juin dernier. Les résultats de Monsireigne sont positifs sur l'année 2013. Il y a eu + 25.3 % de fréquentation.

4 – COMMISSION BULLETIN MUNICIPAL : Elle s'est réunie le mardi 8 juillet. La gazette qui sera éditée, pour la première fois en septembre, s'appellera « **Actu Sirénémontaine** ». Elle sera éditée en A3 recto-verso. Des prix vont être demandés auprès d'imprimeries pour avoir un coût d'édition.

5 – PUERTOLLANO : Mme Anne GODREAU a donné le compte-rendu de la dernière réunion du Jumelage. Un accueil d'espagnols (environ 50 personnes) va avoir lieu du 17 au 19 octobre prochain. Plusieurs activités sont prévues pour le groupe et notamment une balade gourmande au Tallud-Ste-Gemme, la visite de la maison de la Vie Rurale, de l'Archange à St Michel.

6 – CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION DE TYPE FILTRES PLANTES DE ROSEAUX : Une réunion avec la SICAA (maître d'œuvre) est prévue le mardi 15 juillet afin d'envisager la solution à mettre en place pour cette construction, après accord des services de l'Etat.

7 – LOCAL DE STOCKAGE, CADASTRE ZP 133 DE 43 M2, SITUE A COTE DU LOGEMENT 53 RUE DE ROCHEREAU : Le conseil municipal a émis un avis favorable à la vente de ce bâtiment.

8 – DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE 3 POUR DES COURS D'INFORMATIQUE : Mr PRUGNEAUX demande au conseil s'il serait possible d'utiliser la salle N°3 du foyer rural, pour la pratique de cours d'informatique, sous couvert du club des aînés. Le conseil est favorable. Une solution sera à trouver pour obtenir une connexion internet dans cette salle.

Les élus ont été destinataires de la documentation de Trivalis et d'une plaquette concernant les 3 services publics en Vendée (Vendée eau, le Sydev et Trivalis) qui donnent des conseils sur l'eau, l'énergie et les déchets.

Le Maire  
Michel BOCQUIER

Vu par la secrétaire : Christelle CAIGNON